

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 19 JUN 2025



### DELIBERATION N° 2025-06-081-DEEJ

Nomenclature : 7.5.2

**OBJET : SUBVENTIONS AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES DANS LE CADRE DES VOYAGES SCOLAIRES**

**Votants : 32**  
**Abstention : /**  
**Votes exprimés: 32**

**Pour: 32**  
**Contre : /**

L'an deux mille vingt cinq, le dix-neuf juin, à dix-neuf heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MABILLET, Maire.

#### PRÉSENTS EN DEBUT DE SEANCE

M. MABILLET, M. PERRET, M. DOMET, Mme DUFAU, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. DUBERT, Mme TROISVALLETS, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. LESPADE, M. GARANS, Mme BAULON, Mme CORRIHONS, Mme LOGEZ, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. LORMAND, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LATAILLADE

#### ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS EN DEBUT DE SEANCE

Mme MOUNIER	procuration	à	Mme PICAT
Mme NOGARO	procuration	à	Mme SAINT-AUBIN
Mme DUPRE	procuration	à	Mme DUFAU
Mme LE GALL	procuration	à	Mme LALANNE

#### ABSENT EN DEBUT DE SEANCE

Mme IROLA

- Arrivée de Mme MOUNIER au point n° 2025-06-077-DAP
- Départ de Mme LALANNE avant le point n°2025-06-085-DAP
- Départ de M. LATAILLADE avant le point n°2025-06-086-DAP
- Retour de M. LATAILLADE au point n°2025-06-089-DR/CP

**SECRETARIE DE SEANCE : M. DOMET**

Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28 en début de séance 29 au point n°2025-06-077-DAP 28 au point n°2025-06-085-DR/CP 27 au point n°2025-06-086-DAP 28 au point n°2025-06-089-DR/CP
Nombre de pouvoirs	4 en début de séance 3 au point n°2025-06-077-DAP 2 au point n°2025-06-085-DR/CP
Nombre de votants	32 en début de séance 30 au point n°2025-06-085-DR/CP 29 au point n°2025-06-086-DAP 30 au point n°2025-06-089-DR/CP

Fait à Tarnos,  
le 20 juin 2025

Pour extrait certifié  
conforme

Le Maire



*Certifié exécutoire compte tenu  
du dépôt au titre du contrôle de  
légalité et de La publication sur  
le site Internet de la Mairie le :*

*23/06/2025*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que, dans le cadre de son projet éducatif territorial, la commune prévoit l'octroi de subvention aux coopératives scolaires pour



participer au financement des voyages scolaires avec nuitée.

Pour l'année scolaire 2024-2025, la subvention s'élève à 48 € / enfant ayant bénéficié d'un voyage scolaire (1 classe/an ou 2 classes/tous les deux ans), prévue au budget 2025.

Il s'agit désormais de répartir cette somme selon les données réelles présentées par les écoles pour l'année 2024-2025.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29 ;

Vu la somme prévue au budget 2025 à l'article 6574 pour les subventions aux voyages scolaires des écoles,

Vu le dossier présenté par les écoles Daniel Poueymidou, Jean Mouchet et Jean Jaurès élémentaire dans le cadre de l'attribution d'une subvention pour son voyage scolaire,

Vu le tableau ci-dessous, présentant le calcul des subventions à attribuer :

Écoles	Calculs	Montants
École Daniel Poueymidou	23 élèves	1 104,00 €
École Jean Mouchet	36 élèves	1 728,00€
École Jean Jaurès élémentaire	43 élèves	2 064,00€
Total		4 896,00 €

### DÉLIBÈRE

**DÉCIDE** d'attribuer aux coopérative scolaire des écoles concernées, une subvention pour son voyage scolaire pour la somme suivante :

Écoles	Montants
École Daniel Poueymidou	1104,00 €
École Jean Mouchet	1 728,00€
École Jean Jaurès élémentaire	2 064,00€
Total	4 896,00 €

**DIT** que les crédits nécessaires au règlement de cette subvention sont prévus au budget 2025.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)